

AFFECTS DANS LE FEMINISME AFRICAIN

À TRAVERS LE ROMAN *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ

Dr Amidou SANOGO

Université Félix Houphouët-Boigny

sanogo.amidou@univ-fhb.edu.ci

Serge Arnaud Kouamé AKA

Université Félix Houphouët-Boigny

akserjano@gmail.com

Résumé

Après avoir présenté les affects ordinairement associés aux sciences sociales, cet article démontre qu'ils méritent leur positionnement dans la pratique de la subjectivité du langage. En effet, à partir de substantifs, de verbes et de signes de ponctuation teintés d'affect, nous comprenons que la locutrice-féministe Ramatoulaye, personnage principal du roman *Une si longue lettre* de l'écrivaine Sénégalaise Mariama Bâ, représente une personnalité marquée par des tortures imposées par les dogmes religieux et culturels. Le déballage de ces affects détermine la maturation de la personnalité de la locutrice-féministe qui se construit au fil des événements et des chocs émotionnels. En fin de compte, cette étude inscrit les affects dans les outils d'exploitation de la subjectivité du langage. De plus, elle établit que les affects, par leur approche subjective, permettent de dégager l'identité de la locutrice-féministe.

Mots clefs : subjectivité, affects, émotion, féminisme, locutrice-féministe

Abstract

After presenting the affects ordinarily associated with social sciences, this article demonstrates that they deserve their positioning in the practice of language subjectivity. Indeed, from the noun, verbs and punctuation signs tinged with affect, we understand that the female speaker-feminist Ramatoulaye, main character of the novel *A Long Letter* by the Senegalese writer Mariama Bâ, represents a personality marked by torture imposed by religious and cultural dogmas. The unpacking of these affects determines the maturation of the personality of the female speaker-feminist who builds up over events and emotional shocks. Ultimately, this study registers affects in tools for the exploitation of language subjectivity. Moreover, it establishes that the affects, by their subjective approach, allow to identify the identity of the speaker-feminist.

Keywords: subjectivity, affects, emotion, feminism, speaker-feminist

Introduction

Le mouvement du féminisme traverse les époques, les sociétés, les civilisations qui affectent ainsi son contenu et ses manifestations. Malgré ses spécificités contextuelles, son essence demeure la même, à savoir : le militantisme pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce mouvement, qui vise le positionnement de la femme dans une société machiste, apparaît comme le creuset des frustrations de celle-ci. Son militantisme est ainsi la manifestation d'une charge thymique voire émotionnelle. D'où l'intérêt de notre sujet: « Affects dans le féminisme africain à travers le roman *Une si longue lettre* de Mariama Bâ ». Ce sujet postule pour l'analyse des émotions dans le combat de l'émancipation de la femme africaine. Alors, surgissent les interrogations suivantes : comment les affects se ressentent-ils dans l'expression du féminisme africain ? En quoi, l'opérationnalisation linguistique des affects énonce-t-elle la subjectivité féministe ? Quel est l'intérêt linguistique de l'étude des affects en lien avec le féminisme africain ?

Cette étude envisage de prouver que l'expression thymique dans le féminisme africain caractérise son ressort militant. Cet objectif nous permet d'établir l'hypothèse selon laquelle les affects densifient ou intensifient subjectivement le discours féministe africain. Nous inscrivons cette analyse dans la subjectivité du langage promue par la théorie de l'énonciation d'É. Benveniste (1974, p. 80) qui définit l'acte d'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Cette mise en fonctionnement peut s'opérationnaliser par les affects qui portent ou que porte le sujet parlant. Ce cadre épistémologique semble ainsi indiqué pour notre étude qui s'articule autour de trois axes. Après avoir présenté les affects à travers leur historicité et leur catégorisation, nous analyserons leurs manifestations grammaticales dans le féminisme africain proposé par Mariama Bâ dans *Une si longue lettre*. Pour finir, dans une mise en perspective énonciativo-pragmatique, nous dégagerons leurs enjeux.

Mais, bien avant, il convient de présenter succinctement le roman *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, terreau de notre analyse. Cette œuvre est un acte majeur de la fécondation du féminisme dans la littérature négro-africaine. L'auteure y revisite les pratiques *féminicides* qui ont cours dans la société traditionnelle sénégalaise voire africaine. C'est surtout le sujet de la détermination pour l'émancipation de la femme qui assigne à cette œuvre une dimension féministe. En effet, le personnage principal, Ramatoulaye, après avoir enduré passivement plusieurs frustrations en raison de son statut de femme, va, dans un sursaut d'orgueil, se révolter pour l'affirmation de sa dignité de femme. Son combat qui dépasse sa seule personne s'instruit par l'analyse des affects qui l'ont habitée.

1. Sur les traces des affects

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO 007 DECEMBRE 2024

Pour le linguiste N. Elouni (2018, p. 52), « Les affects peuvent [...] être définis comme étant l'ensemble de sentiments et d'émotions ressentis par une personne. Et nous pouvons à priori dire que les sentiments sont des états affectifs durables quant aux émotions, étant associées à l'idée du mouvement, elles sont souvent temporaires et ponctuelles. »

Cette présentation générique des affects nécessite également une attention particulière de leur itinéraire épistémologique.

1.1. Trajectoire de la notion des affects

Reconnaissant aux affects une dimension psychologique, Spinoza (1677, 2010, p. 213) en donne la définition suivante au début du chapitre dénommé « De Affectibus » de son livre *Éthique* : « Par affects, j'entends les affections du corps qui augmentent ou diminuent, aident ou répriment, la puissance d'agir de ce corps, et en même temps les idées de ces affections ». Les affects sont alors psychosomatiques : intérieurement vécus, conçus ou provoqués, ils s'extériorisent par des réactions visibles.

Pour déterminer le parcours épistémologique de la notion, N. Nazarro (2022, p. 2), lui, souligne :

Les affects constituent un vaste sujet abordé par différents domaines du savoir : la philosophie depuis Aristote [...] et le rapport entre les émotions et la cognition, en passant par la psychologie [...] et son travail sur la perception des émotions et finalement la linguistique [...]. Elle s'est intéressée à ce champ d'étude plus récemment [...] selon différents axes. Cette profusion est justifiée par le fait que l'expression des affects concerne l'une des fonctions du langage, selon la théorie de Jakobson (1963).

Justement, dans la détermination des fonctions du langage de Roman Jakobson, la fonction émotive se prête mieux au décryptage des affects du locuteur à travers la tension subjective de son message.

1.2. Catégorisation des affects

La catégorisation des affects est problématique même si pour C. Grégoire & B. Dardenne (2004, p. 114) : « [...] émotions et humeurs [peuvent être regroupés] en deux grandes classes, l'affect positif et l'affect négatif ». Dans cette perspective, les affects s'identifient sur une base axiologique. Dans ce cadre, les valeurs interprétables ou interprétées de chaque lexème, reconnu comme terme d'affect, sont plus ou moins souscrites à l'échelle d'une certaine éthique. Ces valeurs sont subjectives car elles sont variables d'un individu à l'autre, d'une société à l'autre, d'une civilisation à l'autre, d'une époque à l'autre.

A. Sanogo (2021, p. 117), lui, dans une perspective *énonciativiste*, définit les affects comme outils de traitement de la subjectivité du langage :

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO 007 DECEMBRE 2024

On jouit phénoménologiquement de l'identité par la subjectivité, dépositaire des affects. Ainsi, l'approche subséquente oriente la méthode vers l'identification et l'analyse des marqueurs de subjectivité. Cette délimitation s'opère au moyen de termes relationnels, de subjectivèmes évaluatifs ou affectifs, des modalisations, des axiologisations et des procès exprimés par les verbes.

Il en ressort qu'en linguistique les affects opérationnalisent la subjectivité du langage. Et le terreau de cette subjectivité que nous voulons exploiter se retrouve dans les modalités, notamment les modalités d'énoncés.

2. Manifestations grammaticales des affects dans le féminisme africain

2.1. Marqueurs des affects

Dans le roman *Une si longue lettre*, les affects s'élaborent essentiellement à travers des substantifs, des verbes et des signes de ponctuation.

Les noms d'affect sont des substantifs qui expriment les émotions ou les sentiments du sujet comme l'illustrent les énoncés suivants :

E.1 : « En guise de réponse, j'ouvre ce cahier, point d'appui dans **mon désarroi** » (p.3).

E.2 : « **Mes larmes** coulent et ma voix s'ajoute faiblement aux Amen fervents » (p.13).

E.3 : « Et ce sont eux que je crains car ils ont **le goût de l'amertume**. » (p.19).

E.4 : « Je mesure avec **effroi** l'ampleur de la trahison de Modou. » (p.22).

E.5 : « Pour vaincre **ma rancœur**, je pense à la destinée humaine. » (p.25).

E.6 : « Mais mon **découragement** persiste, mais **ma rancœur** demeure, mais déferlent **en moi** les vagues d'une immense tristesse ! » (p.26).

Nous allons analyser les noms d'affect identifiés à partir de leur marque possessionnelle et de leurs propriétés actantielles.

Par la marque de la première personne du singulier, les possessifs *unipossessifs* « mon », « mes », « ma » jouent un rôle discriminatif. Ces modifieurs adnominaux marquent une précision dans l'affectation des sentiments et émotions désignés. Ces marqueurs discriminatifs déterminent un particularisme de l'émotion désignée dans la mesure où la locutrice Ramatoulaye essentialise son être par l'appropriation des sentiments et émotions.

Ce pointage est un procédé d'implicature de la personne de la locutrice-féministe Ramatoulaye. Par ces adjectifs possessifs, elle démontre le caractère propre des réalités qu'elle vit. Les noms d'affect « désarroi », « rancœur », « découragement », « drame », « détresse », « tourments », qui rendent compte de ses douleurs internes, traduisent des situations ontologiquement liées à sa personne. C'est

comme si, retrouvés en Ramatoulaye, ces affects indiquaient un itinéraire sémantique particulier. Ces adjectifs deviennent des marques signalétiques de la détresse qui consume la locutrice-féministe.

Observons, à présent, l'énoncé **E.6**: « *Mais mon découragement persiste, mais ma rancœur demeure, mais déferlent en moi les vagues d'une immense tristesse !* ».

Ici, la forme tonique du pronom personnel de la première personne « moi » marque la cible du nom d'affect expansé « tristesse ». Ce pointage de la personne de la locutrice fait d'elle un circonstant de lieu. Elle est donc une cible de grande détresse.

En ce qui concerne les propriétés actantielles des noms d'affect, V. Goossens (2015, p. 63) soutient que, pour la définition de leur structure actantielle, « ces noms ont nécessairement un premier actant, correspondant à l'expérienceur et nécessairement animé (pas forcément humain), ainsi qu'une cause (*X a peur de Y*) et/ou un objet (*X ressent de l'amour pour Z ;*) ». Dès lors, A. Tutin (2005, p. 5), à l'issue de l'exploration de certains noms d'affect, a pu constater que « Les noms d'affect sont dans leur très grande majorité biactanciels, ou pour certains triactanciels : il n'y a en effet pas d'affect sans expérienceur ; l'affect par ailleurs a un objet et/ou une cause ».

Observons, à cet égard, notre corpus. Les noms d'affect concernés sont : « *désarroi* », « *larmes* », « *amertume* », « *effroi* », « *rancœur* », « *découragement* », « *rancœur* », « *tristesse* », « *drame* ». Nous analysons, à présent, leur fonctionnement syntaxique dans leurs différents emplois, à travers cet exemple :

E.1 : « *...j'ouvre ce cahier, point d'appui dans mon désarroi* : ».

Dans cet énoncé, l'adjectif possessif « mon » fonctionne comme l'actant expérienceur du nom d'affect « désarroi ». Cette situation se reproduit dans les énoncés « *Mes larmes coulent* », « *Pour vaincre ma rancœur, je pense à la destinée humaine.* », « *Mais mon découragement persiste, mais ma rancœur demeure, mais déferlent en moi les vagues d'une immense tristesse !* », « *Mon drame survint trois ans après le tien.* ». Dans ces énoncés, les expérienceurs des noms d'affect « larmes », « rancœur », « découragement », « rancœur », « drame » sont, donc, respectivement les possessifs « mes », « ma », « mon », « ma », « mon ». Ils ne comportent pas d'objet ou de cause.

Conformément à la désignation de V. Goossens (2015, p. 68), ces noms d'affect sont donc des « noms de sentiment non causés et non dirigés vers un objet » dans la mesure où les objets ou les causes des noms d'affect sont absents. Du moins, ils paraissent absents. En effet, ce sont les circonstances de maltraitances antérieures qui constituent les causes de ces noms d'affect. En ne les rappelant pas dans

ces énoncés, la locutrice suggère un évitement du traumatisme occasionné. Par ailleurs, à y voir de près, si la cause est absente, l'objet se retrouve dans les possessifs.

En dehors des noms d'affects, il se trouve des verbes d'affect.

Pour G. C. Syled-Clesthia (2023, pp. 2,3) :

La question des verbes d'affect se pose dès les années 1970, suite à des développements proposés dans le champ de la grammaire générative (N. RUWET 1972), ou encore dans le cadre de la théorie des classes d'objets (M. GROSS 1975), avec le souci de traiter de ce qui semble correspondre à des particularités sémantico-syntaxiques propres à une classe à part. Des travaux plus récents, se situant dans des cadres divers, poursuivent ces questionnements (I. HAÏK 2005, L. BARQUE et al. 2012). L'identification de cette classe de verbes se situe ainsi dans une problématique de description syntaxique globale du verbe, prenant en compte des critères comme la transitivité/intransitivité, la valence et leur structure argumentale.

Examinons, dès lors, ces énoncés de notre corpus :

E.8 : « *Je survivais.* » (p.99)

E.9 : « *Je mesurais, aux regards étonnés, la minceur de la liberté accordée à la femme.* » (p.100)

E.10 : « *Je feignais l'indifférence, alors que la colère martelait mes nerfs et que mes larmes retenues embuaient mes yeux.* » (p.100)

E.11 : « *Il nous oublia.* » (p.90)

E.12 : « *Je pleurais tous les jours.* » (p.90)

E.13 : « *J'étais offusquée.* » (p.66)

E.14 : « *J'acquiesçais sous les gouttes de poison qui me calcinaient : « Quart de siècle de mariage », « femme incomparable ». »* (p.73)

E.15 : « *La présence à mes côtés de ma coépouse m'énerve.* » (p.10)

E.16 : « *Et dire que j'ai aimé passionnément cet homme, dire que j'ai porté douze fois son enfant.* » (p.27)

E.17 : « *Tu me connais excessivement sentimentale. Ce qu'on exhibait de part et d'autre ne me plaisait pas du tout...* » (p.24)

Les verbes d'affect que nous identifions dans ces énoncés sont : « *survivais* », « *mesurais* », « *feignais* », « *oublia* », « *pleurais* », « *étais offusquée* », « *calcinaient* », « *énerve* », « *ai aimé* », « *plaisait* ».

Sur les dix verbes transitifs repérés, deux sont indirects. Dans la première situation concernant précisément le verbe transitif indirect « *survivais* », l'objet n'est pas exprimé. Fonctionnant alors

comme un verbe intransitif, il traduit la survivance de la femme indépendamment des circonstances inexprimées. Dans la deuxième situation que présente le verbe « *plaisais* », la locutrice « *me* » est syntaxiquement l'objet grammatical. La négation absolue, exprimée par la locution adverbiale « *ne...pas du tout* », traduit le déplaisir éprouvé par la locutrice.

Sur les huit verbes transitifs directs, deux ne comportent pas de compléments essentiels : « *je pleurais* », « *j'étais offusquée* ». Dans le premier cas, le verbe est suivi d'un circonstant de temps « *tous les jours* ». La mention de la fréquence de temps exprimée par le circonstant suggère une volonté de mettre en évidence plus l'effet dans le temps de l'émotion que la cause qui l'a engendrée. Dans le deuxième cas, le verbe « *offusquer* » n'est pas employé à la forme active. Dans cet emploi, il nécessiterait un complément. Employée à la forme passive, il occulte l'existence d'un complément d'objet et induit un complément d'agent. Or, dans l'énoncé, le complément d'agent est absent. Ainsi, dans les deux cas, les compléments sont volontairement omis. Cette omission rend compte de la volonté de la locutrice de se départir des phénomènes ou personnes à la base de sa situation déplorable.

Il reste à analyser les six autres situations : « *mesurais* », « *feignais* », « *oublia* », « *calcinaient* », « *énerve* », « *ai aimé* ». Ces emplois ont un point en commun : l'objet du transitif est exprimé. Dans trois situations (*je mesurais* ; *je feignais* ; *j'ai aimé*), la locutrice fait l'action. Si dans la dernière situation relevée « *j'ai aimé* », elle se valorise, dans les deux premières, elle postule pour des actions dont elle subit le revers. Dans les trois autres cas (*il nous oublia* ; *les gouttes de poison qui me calcinaient* ; *la présence à mes côtés de ma coépouse m'énerve*), la locutrice subit l'action : elle est l'objet de l'action menée par le sujet (*il, qui, la présence...*). Elle est donc dans la posture syntaxique d'un complément d'objet direct. Elle n'a pas l'initiative des actions exprimées, elle subit les effets des actions entreprises par les sujets grammaticaux.

Il ressort de l'analyse de la transitivité de ces verbes d'affect que la locutrice féministe est reléguée au rang d'une personne qui enregistre les situations que lui imposent la société, le mari. Ces situations de déchirement plongent la locutrice féministe dans un émoi profond, ressenti également à travers la ponctuation.

Au fait, à l'écrit, **les flexions émotionnelles sont transcrites par des signes de ponctuation**, en l'occurrence les points suspensifs, les pauses virgulaires, les points d'interrogation et les exclamatifs. Ces énoncés sont fort expressifs, à ce propos :

E.18 : *Ainsi, pour se justifier, il ravalait la petite Nabou au rang de « mets ». Ainsi pour changer de « saveur », les hommes trompent leurs épouses. (p. 66)*

E.19 : *Mais comprendre quoi ? La suprématie de l'instinct ? Le droit à la trahison ? La justification du désir de changement ? Je ne pouvais être l'alliée des instincts polygamiques. Alors comprendre quoi ? (p.67)*

E.20 : *« Partir ? », « Partir ! » (p.79)*

E.21 : *Pourquoi ai-je évoqué l'épreuve de cette amie ? À cause de son issue heureuse ? Ou seulement pour retarder la formulation du choix que j'ai fait, choix que ma raison refusait mais qui s'accordait à l'immense tendresse que je vouais à Modou Fall ? (p.90)*

E.22 : *Et pourtant, que n'a-t-il pas fait pour que je devienne sa femme ! (p.27)*

E.23 : *J'irai à sa recherche. Tant pis pour moi, si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre... (p.175)*

Les signes de ponctuation expressivement affectifs, dans ce corpus, sont les points d'interrogation, les guillemets et les points de suspension. Les points d'interrogation marquent, dans leur ensemble, des questions réflexives. Selon leur ordre d'apparition, ces interrogations traduisent l'incompréhension de la locutrice-féministe. Cette situation sourd en elle la panique, la stupéfaction. De fait, elle cherche à identifier le mal qui la ronge ou qui lui est imposé. Aux prises à la censure sociétale dont elle ignore la nature exacte du chef d'accusation, elle exprime son effarement. Par ailleurs, elle se plonge dans l'analyse. Elle met en lumière ainsi l'image d'une personne réfléchie, qui pense. Elle examine. Cet examen de conscience est validé par l'embarras que lui imposent les secondes noces de Modou. Cet examen semble faire identifier l'image d'une personne indécise. Mais, cette posture intellectuelle est un tremplin pour son émancipation.

Les guillemets utilisés en l'énoncé **E.18**, eux, expriment le rejet émotionnel de Ramatoulaye de la perception chosifiante des hommes à l'égard des femmes. Par l'usage de ce signe de ponctuation, elle dénonce cette réification. Elle isole ce traitement pour mieux le cibler et le livrer à la vindicte. Elle y traduit donc une répulsion émotionnelle, de dégoût.

Les points exclamationnels, eux, traduisent, ici, moins le soulagement que la surprise et la déception. On y voit une personne trahie. Cette trahison va susciter en elle de l'amertume et de la révolte. Désormais, la locutrice-féministe est dans une posture de femme engagée.

Quant aux points de suspension de l'énoncé **E.23**, ils traduisent l'indicible des émotions de Ramatoulaye. Aguerrie par les meurtrissures du moment, elle se projette dans le futur imaginaire. Ces points évoquent une sorte de projection dans une aventure qui ne limiterait pas ses prises d'initiatives. On y voit une femme déterminée qui ne veut pas limiter ses actions émancipatrices dans le temps. Aussi longtemps que les circonstances l'imposeraient, elle est déterminée à inventer la posture émotionnelle et intellectuelle pour inverser la tendance.

Ces affects ne sont pas sans incidence chez la locutrice-féministe Ramatoulaye.

2.2. Effets d'affects ou voies de la voix affectée

Les affects chez la locutrice-féministe sont perceptibles dans la parole. À cet égard, J.-L. Chiss (1985, p. 88) soutient que la « subjectivité pensée en termes d'affectivité, d'émotivité, est inscrite dans la langue, précisément dans la langue parlée [...] ». Cette assertion confirme l'opinion de Bally, rapportée par J.-L. Chiss (1985, p. 86), selon laquelle la langue parlée est envisagée dans son contenu affectif et subjectif. A. Sanogo (2021, p. 123), abondant dans le même sens, précise que : « La question de la subjectivité se résume ainsi en des questions de voix, de rythme et de style ». La question de la voix offre, ici, trois options à la locutrice-féministe : le silence, la prise de parole et la guerre ou la polémique.

Par définition, le silence est un état qui marque l'absence de parole d'une personne. Il se conceptualise par son importance dans l'interlocution. À cet égard, M. A. Barsalou (2010, p. 7) fait l'analyse suivante : « Le silence cadre les interactions de la vie quotidienne : le respect du principe même de hiérarchisation effective passe par lui. Il se trouve que le statut du silence et celui de la parole sont imbriqués et des normes culturelles définissent la conformité à respecter quant à la participation de chacun dans l'échange verbal. »

Le silence présente ainsi une portée sociologique. Pour le décrire, D. L. Breton, lui, (1999, p. 11) souligne : « Le silence ne se confond pas avec l'absence de sonorité, à un monde sans frémissement, étale, ou rien jamais ne se ferait entendre. [...] Le corps parle de toute sa chair, lui si calme d'ordinaire, devient un univers bruyant, effervescent, empli d'une turbulence inquiétante [par le silence]. » Poursuivant sa description, il affirme à la page 14 que : « Le silence est d'abord une modalité du sens, un sentiment qui saisit l'individu. »

Dans ce registre, le silence de Ramatoulaye face aux maltraitances imposées est donc un ordonnancement du type de relations qui existe avec ses interlocuteurs. Il y a certes une absence d'émission de paroles chez Ramatoulaye face aux injustices qu'elle subit, mais ses réactions

physiologiques exprimées par les verbes de perception - *vis venir (p.71), regarde (p.112), suivais (p.73), acquiesçais p.73), découvrais (p.74)*- soulignent une manifestation émotionnelle interne chez la locutrice-féministe. Son silence n'est donc qu'extérieur, que de façade. En elle, gronde déjà une révolte.

Ici, le silence est le symptôme d'une blessure béante infligée. Ce n'est pas un silence voulu, c'est un silence suscité. Orchestré par les schèmes culturels, ce silence plonge la femme dans l'omerta. C'est la société qui l'a faite taiseuse, qui l'a rendue muette. Entre prises de position et mutisme, la société choisit pour elle la dernière option. Du coup, le mutisme n'est plus une option, mais la norme instituée. Sa conduite est alors automatisée, réglée par la société. Elle devient la marionnette servilement manipulée à souhait.

Le silence est alors un diktat ou l'expression de la volonté d'une autorité imposée ou opposée. Il est le produit d'une pression sociale. Les affects ainsi générés sont nourris par l'intimidation et l'amertume.

Selon B. Cahour (2006, p. 4), « Certains affects sont identifiables par l'intermédiaire d'indices comportementaux qui les caractérisent. Il peut s'agir d'attitudes ou modifications corporelles (rougeurs, rapidité des gestes), de la prosodie, du contenu verbal, ou de tout autre comportement signifiant (expression faciale, posture...). » Dans le cadre de notre étude, la prise de parole n'est pas un simple fait linguistique. Elle traduit un comportement émotionnel. Par elle, la femme signale sa présence ; informe son auditoire sur sa capacité de réaction. De la passivité artificielle qui se traduit par le silence, la femme active son pouvoir de locutrice.

Cette situation est la résultante d'un changement d'affects en elle. Ayant vaincu l'intimidation, la femme se voit débarrassée de la peur. Nous remarquons la volubilité de Ramatoulaye à travers sa longue lettre adressée à Aïssatou, dans laquelle elle s'épanche (longuement) devant Tamsir (pp.112-113). Cette posture nouvelle est donc le signe du courage et du désir d'affrontement.

Armée de courage, la locutrice-féministe engage la *guerre* avec les adversaires. Elle s'inscrit dans un emballement émotionnel nourri par le désir de vengeance et la colère.

Ayant enregistré les frustrations passées comme des assauts de l'ennemi, la locutrice-féministe s'engage dans la bataille de la restauration des lopins de sa dignité qu'elle lui a cédés. Pour y arriver, elle s'arme de vengeance. Cet affect découle essentiellement de sa déclaration : « *Cette fois, je parlerai.* ». La vengeance est la réponse choisie pour se défendre et se restaurer.

Par ailleurs, la colère est un affect qui alimente la guerre engagée. Pour l'exercer, la locutrice-féministe emploie la violence dans son discours. Celle-ci est traduite par les injures :

E.24 : *Ton revenu ne couvre ni leurs revenus ni ceux de tes dizaines d'enfants. (p.113)*

E.25: *Toi tu te prélasses en seigneur vénéré, obéi au doigt et à l'œil. (p.113)*

L'agressivité dans ces énoncés est démontrable. Les paroles visent la personne de l'allocutaire à travers le pronom personnel *tu* et ses allomorphes *toi, te, ta, tes*. De plus, sa personne est moquée par l'emploi ironique des syntagmes nominaux « *seigneur vénéré* » et « *conquérant* ». Cette moquerie vise à décrédibiliser Tamsir. Ramatoulaye le tourne en dérision en moquant sa personnalité. En outre, Ramatoulaye assène des vérités à Tamsir à propos de ses biens matériels. Sa personne, sa famille, ses biens sont ainsi visés par le regard persifleur de Ramatoulaye : « *Ton revenu ne couvre ni leurs revenus ni ceux de tes dizaines d'enfants.* » Cela traduit les déboires financiers que vit Tamsir.

Cette virulence constitue une arme de destruction de la dignité de l'adversaire ; elle vise sa déstabilisation.

En un mot, les affects enregistrés chez la locutrice-féministe l'ont transformée en combattante.

- Selon les émotions et les sentiments circonstanciés, la femme se terre dans le silence, prend la parole ou engage la guerre pour sa dignité. Ces différentes postures construisent au fil du temps la personnalité de la locutrice-féministe.

3. Enjeux des affects dans le féminisme africain

Le traitement des affects dans le féminisme africain n'est pas sans intérêts. Ceux-ci s'articulent essentiellement autour de la subjectivité du langage et de la définition de l'identité de la locutrice-féministe.

3.1. Affects et subjectivité du langage

La description du rapport qui existe entre le locuteur et son énoncé, prescrit par M. Riegel et al (1994, p. 590), pose le postulat des concepts de la distance et de l'adhésion. Or, la subjectivité du langage d'É. Benveniste met en valeur la présence marquée du locuteur dans son discours. Dans l'écriture de cette adhésion du locuteur à son énoncé, les affects ratissent les modalités expressives. À cet effet, nous nous inspirons de C. Kerbrat-Orrechioni (1980, p. 120) qui présente l'évaluatif et l'affectif comme des facteurs qui déterminent la modalité d'énoncé. Or, ce volet affectif se retrouve dans l'emploi des substantifs, des verbes, des interrogations et de l'intonation attribués ou dédiés aux

affects. À cet égard, l'intonation chez la locutrice-féministe Ramatoulaye est perceptible dans la description de sa voix :

E.26 : *Ma voix connaît trente années de brimades. Elle éclate, violente, tantôt sarcastique, tantôt méprisante. (p.112)*

E.27 : *C'est un acte de foi et d'amour, un don total de soi à l'être que l'on a choisi et qui vous a choisi. (J'insistais sur le mot choisi). (p.112)*

La locutrice-féministe Ramatoulaye, dans ces énoncés, s'investit ici à travers la voix. Cette approche prosodique détermine le degré ou la qualité de l'émotion du sujet-féministe Ramatoulaye. La voix lui imprime une forte adhésion de sa personne. Les affects, de ce fait, s'inscrivent dans le cadre de l'étude de la subjectivité du langage découlant de la théorie de l'énonciation. Ils nous instruisent sur le lien que le locuteur entretient avec son énoncé.

L'invocation de la voix comme outil de mesure de l'affectivité de la locutrice-féministe souligne sa capacité de réaction, sa prise de conscience. Elle est le réceptacle de la teneur émotionnelle de la locutrice-féministe. Autrement dit, le silence ou l'absence de voix est un signe de l'atmosphère affective de la locutrice-féministe marquée par une résignation consignée. Si l'usage de la voix est le signe d'une réaction, le silence, lui, traduit l'omerta imposé à la femme. La proposition indépendante inscrite entre parenthèses nous renseigne sur le ton que l'on imagine accentué à travers le verbe « *insistais* ». Cette flexion significative de la voix traduit l'importance que Ramatoulaye accorde au mot « *choisi* ».

En clair, tributaires de la subjectivité du langage, les affects permettent de jauger la charge émotionnelle de la locutrice-féministe Ramatoulaye. Ils constituent, du reste, un itinéraire dans la définition de son identité.

3.2. Affects et identité du locuteur féministe : entre construction et déconstruction de la femme africaine

Les affects sont des conduits linguistiques de la personnalité de la locutrice-féministe. L'image de soi de la femme se révèle à travers le décryptage de ses affects.

Dans *Une si longue lettre*, la locutrice-féministe traverse successivement plusieurs étapes. Tout d'abord, marquée par la coutume, Ramatoulaye affiche l'identité d'une personne blessée. Dans cette phase, Ramatoulaye subit. Elle enregistre les actions des autres à son encontre. Cet encaissement est nourri par plusieurs facteurs grammaticaux. La posture actantielle de la locutrice-féministe est

patente. En tant que prime actant, elle témoigne des agressions enregistrées. En tant que second actant, elle encaisse les agressions extérieures. Nous y voyons donc une personne meurtrie, blessée, frustrée, traumatisée, déconstruite. Cette situation de turbulence dans laquelle la femme subit les assauts des autres crée une personne instable. Mais, elle montre aussi une personne résiliente.

La résilience de la femme féministe est un signe avant-coureur de sa détermination. Cette phase de transition sera nourrie par les verbes intellectifs :

E.28 : « *Pour vaincre ma rancœur, je **pense** à la destinée humaine.* »(p.25)

E.29 : « *Je **faisais un compte à rebours** pour déceler la cassure du fil à partir de laquelle tout s'est dévidé.* » (p.73)

Ils permettent à la locutrice-féministe de faire une introspection. Celle-ci favorise une remise en cause, une remise en question de la situation qui la contrarie. Elle y évalue sa condition et prend des résolutions qui déterminent son futur. Volontariste, la femme est désormais engagée pour renverser les aspérités qui sont sur le chemin de son affirmation, de son existence et de son épanouissement.

En clair, la femme féministe passe de l'identité de femme faible à celle d'une femme forte. À preuve, nous avons son exultation pleine d'optimisme en fin de récit :

E. 30 : *Je t'avertis déjà, je ne renonce pas à refaire ma vie. Malgré tout – déceptions et humiliations – l'espérance m'habite. C'est de l'humus sale et nauséabond que jaillit la plante verte et je sens pointer en moi, les bourgeons neufs.*

Le mot bonheur recouvre bien quelque chose, n'est-ce pas ? J'irai à sa recherche. Tant pis pour moi, si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre... (p.175)

CONCLUSION

En somme, les affects, ordinairement attribués aux sciences sociales comme la psychologie et la philosophie, légitimement, sous le prisme de la subjectivité du langage, leur présence en linguistique au travers de substantifs, de verbes et de signes de ponctuation. De fait, la subjectivité du langage est traditionnellement admise comme la corrélation de *je* et *tu*. Vue ainsi, elle déploie massivement son étude sur les formes personnelles. Or, les affects, que le locuteur ressent, peuvent être un terreau d'exploitation non négligeable. Dans cette perspective, le féminisme de Ramatoulaye dans *Une si longue lettre* s'est révélé comme une matière d'investigation fertile. On y voit une locutrice chargée par les pressions extérieures liées à la tradition et aux dogmes sociaux qui rendent inférieure la femme. Les affects qui en découlent traduisent l'effet de ces pressions. Lorsqu'elles sont pesantes, ces

pressions affaissent la personnalité de la femme qui s'emmure dans le silence de l'omerta. Pour se libérer et se reconquérir, elle se réinvente. Les affects qui parcourent sa personne dessinent l'itinéraire de sa maturation, de son engagement, de son émancipation.

Dès lors, censé être une arme de revendication, le féminisme se nourrit des états d'âme des sujets qui portent sa cause. Au final, l'analyse des affects dans le féminisme africain autorisent à dire que la femme féministe est un sujet sensible qui se révolte. La genèse, l'émergence, l'étalement de cette révolte sont mesurés par l'outil-baromètre que représentent les affects qu'elle ressent, qu'elle fait ressentir ou qu'elle affiche.

Références bibliographiques

BÂ Mariama, 2021, *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 176 p.

BARSALOU Marc André, 2010, *L'expérience du silence et la rencontre*, mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal

BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard, 288 p.

CAHOUR Béatrice, 2006, « Les affects en situation d'interaction coopérative : propositions méthodologiques » in *Le travail humain*, tome 69, n°4, pp.379-400

CHISS Jean-Louis, 1985, « La stylistique de Charles Bally : de la notion de « sujet parlant » à la théorie de renonciation », in *Langages*, 19^e année, n° 77, pp. 85-94.

ELOUNI Najeh, 2018, *Étude de quelques formes d'expression des émotions et des sentiments dans le contexte des nouvelles formes de communication*. (Thèse de doctorat dirigée par Laurent Gautier) Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté

GOOSENS Vannina, 2015, « Les noms d'affect parmi les noms abstraits intensifs : nouvelles perspectives typologiques », in *Langue française*, n°185, Paris, Armand Colin, pp. 59-72

GRÉGOIRE Chistine & DARDENNE Benoit, 2004, « Affect et stratégies d'approche / évitement » in *Revue internationale de psychologie sociale*, vol.17, n°1, pp.111-144

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p

LE BRETON David, 1999, « Anthropologie du silence. Théologiques », 7(2), 11–28.
<https://doi.org/10.7202/005014ar>

NAZARRO Nagali, 2022, « Corps, affect et métaphores. Étude des chansons les plus écoutées en langue française et espagnole pendant 2019 », in *Ideas*, VIII, 8, pp.1-17

NOVAKOVA Iva, & SORBA Julie, 2014, « Les adjectifs d'affect : complexité sémantique et profils discursifs », in *SHS Web of Conferences* 8 DOI 10.1051/shsconf/20140801193

RIEGEL Martin et al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf

SANOGO Amidou, 2021, « La subjectivité par le marquage de l'identité socio-discursive dans les faits d'expression francophones » in *La littérature francophone et ses subjectivités*, dossier coordonné par L. Lawson-Hellu, "Recherches francophones" 1, 245 pp.

SPINOZA Baruch, 1677, *Éthique*, traduction française B. Pautrat, Paris, Seuil, 2010, partie III : « Des affects », partie III (De affectibus), définitions, p.213

SYLED-CLESTHIA Georgeta Cislaru, 2023, « Noms et verbes d'affect : un état des lieux », Université Sorbonne nouvelle Paris 3

TUTIN Agnès, 2005, « A la recherche du profil syntaxique des noms d'affect. » in Peter Blumenthal; Iva Novakova; Dirk Siepmann. » *Les émotions dans le discours - Émotions in Discourse*, Peter Lang., pp.415-435, 2014, 978-3-631-64608-3. hal-01336127

TUTIN Agnès et al., 2006, « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires » in revue *Langue française*, collections, corpus, dictionnaires, 150, pp.32-49.10.3917/IF.150.0032